



Orientation Son

Guide des épreuves d'admission

Dates et horaires

L'horaire et les dates de passage des épreuves d'admission seront transmis aux candidats par courriel.

Déroulement

Pour l'orientation Son, l'épreuve d'admission s'organise autour des éléments suivants :

Premier tour:

- L'analyse de film : après la projection d'un court métrage, il est demandé une analyse succincte axée sur la dimension sonore du film.
- Le test de logique mathématique et physique : afin d'évaluer les aptitudes du candidat à aborder certains domaines scientifiques, celui-ci doit répondre à un questionnaire du niveau de l'enseignement secondaire supérieur. Le syllabus qui reprend la matière à connaître et les exercices pour passer avec succès l'épreuve d'admission en mathématiques et en physique est téléchargeable sur le site internet de l'IAD.
- Le test d'écoute attentive: destiné à évaluer la qualité d'écoute du candidat.

Un jury de délibération sélectionne, lors d'une première délibération, les candidats aptes à passer au second tour.

Deuxième tour:

- Le test de culture et d'analyse musicale : il sert à évaluer la culture musicale du candidat et sa capacité à analyser un morceau de musique en identifiant le style (jazz, gospel, soul, blues, funk, rock, disco, bossa nova, musique classique, ...), la période (une décennie), l'artiste, les instruments ...
- Le test de manipulation: le candidat est évalué sur son aptitude à manipuler du matériel en rapport avec la prise de son et la musique.
- L'entretien individuel avec des professeurs de l'orientation. Cet entretien sera basé sur le profil personnel du candidat complété en ligne, sur le contenu du questionnaire et sur l'analyse du film.

L'admission d'un candidat dans l'orientation Son est soumise à la décision d'un jury de délibération, qui procède à une évaluation globale de ces épreuves.